

Enquête sur la qualité
de vie des habitants
du centre : les résultats

Samedi 8 décembre
bal de l'Escalade
dès 20h
sous les canons

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)

*Pour nos enfants
Pour qu'il fasse bon vivre en ville*

*Plus de compétences pour
les communes et les habitants
en matière
de circulation*



pour le nouveau plan piétons en ville de Genève

Numéro 83 - hiver 01 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: Ph. Huguelet, M-F Spielmann
Tirage 2000 exemplaires - AHCVV: CP 3029 1211 GENEVE 3

ATTENTION n'oubliez pas de voter OUI pour la loi sur le domaine public (L 1 05 / 8114) et la loi d'application LCR (H 1 05 / 8148).

Une fois n'est pas coutume, l'AHCVV a décidé de soutenir ces lois. En effet, derrière ces termes quelque peu barbares se cache un enjeu de la plus haute importance : celui de donner aux communes la compétence de décider le régime de circulation sur les routes communales.

Assez de mensonge et de démagogie !
Les milieux économiques et pro-voiture (GTE, TCS, ACS), à l'origine des deux référendums prétendent que ces deux lois vont:

- A vous empêcher de vous déplacer,
- A vous interdire l'accès au centre-ville
- A entraver l'activité des entreprises,
- A imposer un blocus du canton
- A favoriser l'intérêt particulier sur l'intérêt général

Or, C'est exactement le contraire qu'elles proposent.

Qui prendra la peine de les lire y trouvera la volonté de contourner les blocages qui engluent les processus de décision. L'Etat

est paralysé par une hiérarchie centralisatrice, de plus en plus éloignée des problèmes de la population. L'AHCVV a pu maintes fois le constater dans les négociations.

En redonnant aux communes et à chaque citoyen un droit de décision (y compris de référendum et d'initiative), et pas seulement de préavis, on revient à un niveau adéquat. Les décisions et les responsabilités sont partagées entre tous, au lieu d'être le seul fait d'un magistrat. On encourage la participation des habitants, et des autres usagers à définir leur cadre de vie et celui de leurs enfants. Que peut vouloir de mieux une association comme la nôtre ?

Retrouver l'efficacité, au lieu de compromis totalement inapplicables !

Aujourd'hui, toute volonté de résoudre le problème de l'asphyxie des rues par la présence hégémonique des voitures et des motos se dissout dans

1200 Genève 3

P.P

Annuler les rectifications d'adresse selon A.1, no 552

d'interminables parties de ping-pong avec l'Etat. Comme pour la Vieille-Ville, la rue de la Rôtisserie, la Place Longemalle, le pont Charles-Galland, les décisions finales sont prises dans le bureau du Conseiller d'Etat, avec l'appui ou la caution de fonctionnaires spécialistes qui appliquent des recettes plutôt que d'écouter.

Elles ne correspondent plus à rien, car elles sont très éloignées des besoins des habitants et des multiples usagers de notre quartier.

En plus, elles sont la plupart du temps inapplicable. Aujourd'hui, plusieurs centaines d'infractions sont commises chaque jour sans que rien ne soit mis en place pour les résoudre. La solution des « portes de la Vieille-Ville », pour laquelle l'AHCVV s'est mobilisée depuis bientôt deux ans sera beaucoup plus facile à mettre en place si la Ville de Genève a la compétence de gérer les rues de notre quartier. En plus, il nous semble très équitable que celui qui paye puisse décider des aménagements qu'il va entreprendre sur son domaine public.

Ainsi tout le trafic inutile, les gens qui continuent à transiter par la Vieille-Ville, ou ceux qui tournent et polluent la rue de la Rôtisserie, sera fortement réduit, sans qu'il y ait besoin de faire appel à la répression des forces de police, de toutes façons inefficaces.

Débarassée de cette circulation parasite, l'accessibilité se trouvera non seulement maintenue mais augmentée.

Pourquoi enfin oublions-nous si facilement que notre quartier est l'un des mieux desservis en matière de transports publics.

Retrouver l'équilibre dans la concertation

En huit ans, l'ex-conseiller d'état G. RAMSEYER n'aura guère fait qu'inventer un concept: la complémentarité des modes de transports ».

Dans notre quartier, il n'était pas très difficile d'en faire la traduction, soit « Chacun doit pouvoir choisir librement son mode de déplacement ». Les motos se sont donc répandues partout.

Les voitures ont pu stationner impunément dans les zones piétonnes, sur les pistes cyclables, les trottoirs (alors que selon les accords passés en mars 1999, il n'y a plus de places de parc en Vieille-Ville).

La complémentarité des transports, nul n'aura eu de peine à constater qu'elle sert en premier lieu l'intérêt de chaque automobiliste et de chaque motard.

Il reste donc à tous les autres usagers, soit environ 70% des citoyens qui se déplacent au centre-ville à peine 25% de l'espace public.

Conclusion : ce déséquilibre ne peut plus continuer. Les deux lois proposées à vos suffrages le 2 décembre sont des moyens efficaces, **et démocratiques**, pour parvenir à un espace public vivant et convivial

Mobilité, circulation : triste bilan...

Genève et sa région souffre d'être l'une des plus motorisée du monde. C'est la conséquence du choix absurde, il y a quarante ans, du « tout à la voiture ».

En terme de pollution de l'air et de bruit, chacun d'entre nous est exposé à des nuisances qui mettent en danger sa santé.

La voiture, et les motos, ont horreur du vide. Elle se répandent partout. Elles ont asphyxié le centre ville, elles traversent les quartiers sans aucun égard pour les habitants, elles se stationnent dans les chemins privés à Troinex, à Chêne-Bourg ou au Petit-Saconnex, et sur les trottoirs de tout le canton.

Les milieux économiques pensent qu'il suffit de passer à travers le mur, de construire de nouvelles routes, de nouveaux parkings. Ils ne voient pas que ces choix nous rapprocheront encore plus du précipice.

L'Etat, depuis 10 ans, est impuissant à juguler la croissance du trafic privé. Pour

assainir l'air, et le bruit, C-2000 prévoyait une diminution de l'usage des voitures, de l'ordre de 13% (mais jusqu'à 40% au centre ville).

C'est le contraire qui s'est produit. Le trafic a augmenté de 10% !

Au lieu d'une augmentation de la fréquentation des TPG, on a vu s'installer la stagnation.

Le seul report modal ? Il a profité aux motos, qui sont maintenant près de 35'000 à polluer jusqu'à 100 fois plus que la voiture.

Mais le 2 décembre ?

Il est donc urgent de rattraper ce retard. Puisque le niveau de prise de décision n'est pas optimum, il faut le modifier. La nouvelle loi implique simplement de **remettre les communes au coeur du processus de décision** en ce qui concerne les voies de circulation communales et de quartier, de telle sorte qu'elles puissent offrir à leurs habitants, et à tous ceux qui passent (employés, touristes, visiteurs) des conditions de vie enfin agréables.

Des compétences ? Simplement écouter, envisager, discuter avec la population, financer, et réaliser !



Sienna Lisue
3 novembre 2001
36, place du Bourg-de-Four

Où sont passés les agents municipaux ?

Il y a près d'un an, les agents municipaux ont retrouvé la possibilité de verbaliser. La plupart des habitants espéraient qu'il serait enfin possible de lutter efficacement contre le stationnement illicite, endémique dans la région. Monsieur André Hediger, responsable politique de la police municipale, avait d'ailleurs été sensibilisé par notre association à ce problème. Près d'une année plus tard, où en sommes-nous ?

Rien!! Quoique théoriquement relativement nombreux, les agents municipaux restent invisibles. Quelques personnes bien informées les auraient observés en train de verbaliser des cyclistes qui polluaient les rues basses...

Nous rêvions d'une police municipale au service des habitants, effectuant un travail de proximité, de prévention. Ainsi, les commerçants qui abusent de l'espace public en y stationnant perpétuellement leurs véhicules en "livraison-dépannage urgent" auraient pu être gentiment convaincus d'aller parquer ailleurs. Les pendulaires auraient compris qu'il coûte plus cher de stationner dans la Vieille-Ville que dans les parkings. Il n'en est rien. Il est peu dire que nous sommes extrêmement déçus de cette situation.

Une visite à Monsieur André Hediger s'impose. Après avoir sollicité un rendez-vous il y a déjà bien longtemps, nous attendons toujours qu'il nous propose une date! Affaire à suivre, nous vous tiendrons informé du résultats de nos démarches.

IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE À LA MADELEINE DES ENFANTS...

Depuis le 1^{er} octobre et jusqu'au 30 novembre, nous accueillons l'exposition « De la ferme à l'assiette » conçue par le Musée en Herbe de Paris. Cette exposition qui s'adresse aux enfants de 3 à 8 ans traite principalement du thème de l'alimentation.

Un thème important et très actuel. L'exposition est ludique et attractive, on peut y entendre grogner le cochon, meugler la vache ou encore s'amuser à regarder la poule pondre ses œufs...

On y apprend qu'avant de se régaler avec des tartines de confiture, il a fallu cueillir des fruits, les mélanger avec du sucre et les mettre en pots.

Tous ces gestes simples qui nous apparaissent évidents à nous adultes.

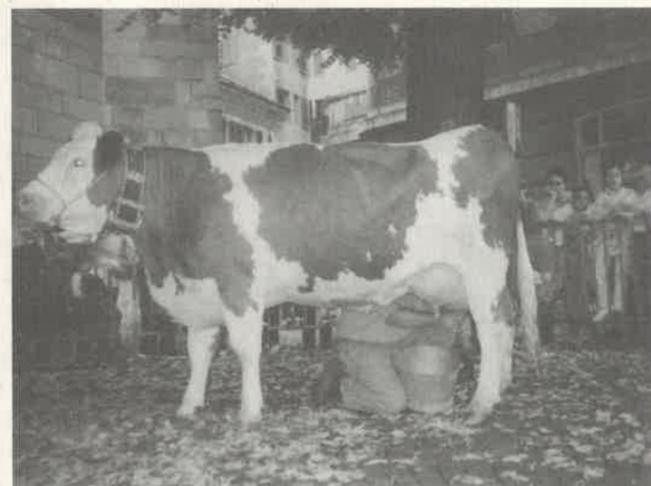


Et pourtant...

Lors de l'inauguration le 1^{er} octobre, un aimable agriculteur de la campagne genevoise nous a amené devant la crèche... »Berta«... superbe vache laitière qui s'est laissé traire devant tant de petits regards médusés. Certains petits n'avaient jamais vu de vache ou en tout cas de si près et étaient plus familiarisés avec les éléphants et les tigres que l'on voit au cirque et au zoo !

Au-delà de l'intérêt évident qu'une telle exposition peut avoir pour des enfants, elle a également permis de lancer le débat de l'alimentation avec les adultes. En effet, le 25 septembre, autour de notre Maire Manuel Tornare, d'une diététicienne et du cuisinier de la Madeleine, nous avons pu débattre de manière très libre de l'importance de la nutrition dans les crèches. Plusieurs thèmes ont été abordés, de l'interdiction du bœuf à la promotion de l'alimentation biologique. Un public attentif de plus de quatre-vingt personnes a

répondu à l'invitation et la soirée s'est terminée de la manière la plus conviviale qui soit... autour d'un buffet bio !



L'arrivée du mois de décembre annonce bien sûr la venue du Père Noël, mais aussi les traditionnelles « AniMadeleines », activités du samedi pour les enfants de 2 ans ½ à 4 ans, où l'on pourra fabriquer des bougeoirs de Noël (1^{er} décembre), se maquiller et se costumer (8 décembre) ou encore assister à un spectacle (15 décembre).

Pour tout renseignement concernant soit l'exposition en cours, soit les AniMadeleines, un seul numéro le 810.18.90.

Au plaisir de vous voir !

Fabienne Bugnon



Votation
du 2 décembre 2001
2 x OUI

A la nouvelle loi
sur les compétences des communes
en matière de circulation



Samedi 8 décembre
bal de l'Escalade
dès 20h
sous les canons

La revanche des ayatollahs

Il y a quelques temps, un mystérieux représentant de l'AVV (Association de la Vieille-Ville) est parti en croisade contre les membres du comité de l'AHCVV, en les traitant notamment d'ayatollahs. Les commerçants un peu bornés (!) qui chapeautent cette association craignent en effet que grâce à nos efforts, le statut de la Vieille-Ville soit modifié dans un sens qui leur paraît défavorable (mise en place de bornes, piétonnisation...)

Une telle appellation n'est elle pas quelque peu teintée de racisme ? Nous avons tenté de faire publier un droit de réponse, à ce jour sans succès.

Récemment, nous avons appris (Le Courrier, 3 septembre 2001) que les habitants du centre contribuaient pour une part importante (32 %) au chiffre d'affaire des commerces locaux.

Quelle ingratitude ! Ne dit-on pas qu'il faut éviter de tuer la poule aux œufs d'or ?

Comme nous l'avons constaté dans notre sondage publié dans ce journal, les habitants du quartier sont en majorité favorables à des mesures de restriction du trafic. Ce sont donc des ayatollahs en puissance. Des ayatollahs potentiellement susceptibles...

Face à tant d'injustice, le comité envisage quelques mesures radicales.

A quand un boycott des commerçants du quartier ?

Pourquoi ne pas organiser des bus charter pour Etrembières, lieu de choix pour effectuer du tourisme - shopping ?

Ou alors une tournée des antiquaires de Bourgogne, avec comparaison des prix pratiqués ?

Le comité planche assidûment sur ce thème. Quoiqu'il en soit, les questions de notre prochaine enquête sont déjà trouvées.

Le TCS aide l'AHCVV

Mais non, vous ne rêvez pas. Sans trop le vouloir, le TCS nous livre des informations qui complètent utilement les renseignements obtenus dans le questionnaire exposé dans ce numéro.

Ainsi, le dernier exemplaire de la revue "Genève Mobile" se révèle être une mine de renseignements : il suffit de s'arrêter aux détails.

En voici quelques exemples :

Qualité de l'air : la charge en particules fines (responsables de pathologies respiratoires) est "...la plupart du temps en dessus de la valeur limite...". Dans certaines stations de contrôle, "...les valeurs se trouvent nettement en dessus de la valeur limite...". Générées par les véhicules à moteurs diesels, lesquels voient leurs ventes régulièrement augmenter, cette pollution n'est pas prête de s'améliorer. Le centre ville est bien évidemment aux premières loges. Une seule solution (que le TCS a oublié d'évoquer..) : limiter le trafic en ville.

Enquête sur la circulation du TCS : leur enquête porte sur 400 personnes et apporte des conclusions assez similaires à celles de notre enquête. Le membre moyen de l'AHCVV ressemble à s'y méprendre à celui du TCS. Jugez plutôt :

73% des sondés souhaite une **amélioration des contrôles** des infractions causées par les véhicules motorisés.

L'amélioration de la fluidité du trafic et souhaitée par 88% d'entre eux. Ce n'est d'ailleurs pas étonnant : qui aime perdre du temps dans les bouchons ? ?

Bonne nouvelle : 54%, soit une majorité absolue, souhaite la **restriction du trafic routier** !

Enfin, une nouvelle rassurante : 76% des sondés ne suivent jamais, ou seulement occasionnellement les recommandations du TCS en matière de politique des transports. Nous voilà rassurés : le TCS est une association sans doute utile pour les voyageurs que nous sommes tous ; quand à l'avis de ses dirigeants, c'est une toute autre affaire!



Les soirées repas

Ces soirées sont prises en charge par tous ceux qui veulent bien faire un effort pour réunir des gens du quartier, c'est à dire vous, vos amis, vos voisins. Quoi de plus opportun qu'un repas dans un cadre neutre, pour faire connaissance avec vos voisins ou pour discuter et écouter ce qui se passe dans votre quartier ?

Si cette activité vous intéresse, soit en tant qu'organisateur, soit comme consommateur, vous pouvez nous le faire savoir par téléphone ou en passant à la Maison de Quartier aux heures d'ouverture.

Les soirées d'accueil-adultes

Cette nouvelle activité fonctionne depuis la rentrée.

Tous les mercredis soir le bar est ouvert dès 18h30. C'est un coin de rencontre, une occasion pour faire un billard ou un baby-foot, ou simplement un horaire d'ouverture en soirée aux personnes qui n'ont pas l'occasion de passer pendant les heures de travail pour recueillir des informations.

Parallèlement un cours de Salsa (débutants à 18h30 et avancés à 20h), accueille les engoué(e)s de la danse dans la salle à côté. Les tarifs sont dégressifs pour les cartes de cinq ou dix cours, les étudiants et chômeurs bénéficient d'un rabais de 15%.

Vie associative

La Maison de Quartier a convié toutes les associations du quartier à une rencontre au mois de juin, afin d'évaluer les possibilités de coopérer et d'écouter les difficultés auxquelles chaque groupe peut être confronté.

Chaque association présente a évoqué les points nécessitant une aide. Nous les avons tous recensés et chacun les repensera pour voir quelle solution nous pourrions trouver ensemble lors d'une prochaine rencontre.

Plusieurs associations ont répondu favorablement à notre invitation, dont l'association des parents d'élèves, la Ludothèque, les restaurants scolaires et l'association des habitants; la Maison des Petits de St-Antoine était aussi représentée.

Elles avaient toutes des points communs: leur comité est restreint et est composé de gens bénévoles qui ont, pour la plupart, une activité profession-

nelle. Ils sont souvent submergés d'une multitude de besognes qu'ils ont parfois de la peine à suivre et qui incombent surtout aux présidents. Ils ont également besoin de coups de main pour diverses activités ponctuelles. Cependant, tous ces bénévoles sont concernés par les activités des autres groupes et participent volontiers aux divers événements du quartier dans la mesure de leurs possibilités.

Un autre problème évoqué a été celui des démarches auprès des autorités, qui s'avèrent parfois difficiles à mener par une seule personne; une solidarité des autres associations qui soutiendraient les demandes pourrait faciliter les négociations.

Tous ces comités déplorent le peu d'intérêt que leur association suscite et quasiment personne ne participe aux assemblées générales.

On peut toutefois relever que le nombre total des membres de tous ces comités est d'environ 40 personnes, ce qui n'est pas négligeable pour un petit quartier.

GALLI-CANTUM

Cette année, le chœur du quartier aborde une messe de Mozart ainsi que le Requiem de Fauré; il accueille encore des choristes qui seraient intéressé(e)s par ce programme.

Le 4 décembre, nous attendons St-Nicolas et père fouettard

dès 16 heures,
la rue Chausse-Coq est en fête
et dans la Maison de Quartier
on prépare la traditionnelle
raclette le soir

à propos fêtes:

en 2002,
la Maison de Quartier
va fêter ses 10 ans



Afin de préparer un beau programme, le comité d'organisation étudie volontiers toute proposition d'animation que vous pourrez souhaiter. Contactez-nous, ou adhérer au comité, si vous avez des idées.

les ateliers-enfants

Nous rappelons que plusieurs cours sont organisés à la MQCC et il reste quelques places dans l'atelier de créativité qui s'adresse aux enfants de 5 à 10 ans.

Un atelier périscolaire s'ouvrira prochainement tous les jeudis après l'école. Les enfants pourront participer à un thème (cuisine, bricolage ou tournage d'une vidéo, etc.), communiqué par une information qui sera distribuée dans les écoles.

Projet sport et quartier « Sporto Allegre »

Depuis la rentrée scolaire 2001, nous participons à un nouveau projet sport et quartier destiné aux jeunes de 10 à 22 ans. Ce projet consiste à ouvrir trois salles de gym ainsi que le local d'accueil du Sans Souci du cycle de l'Aubépine le mercredi après-midi durant l'année scolaire et à y proposer des activités sportives diverses (foot, basket, volley, escalade) encadrées par les maisons de quartier de Acacias, Champel, Chausse-Coq et Plainpalais, ainsi que les profs de gym.

A travers ce projet, nous visons à l'amélioration du cadre de vie des jeunes, ainsi qu'à la mobilisation du réseau social du quartier. Les valeurs qui fondent ce projet sont le développement de l'esprit de groupe et de l'autonomie chez le jeune. La fourchette d'âge des participants tend à favoriser les relations intergénérationnelles.

Les buts de Sporto Allegre sont :

- s'approprier différemment l'école, la découvrir comme lieu de vie.
- l'accès à des activités sportives gratuites de groupe, sans inscription et en accueil libre.
- proposer des activités permettant le mélange des sexes et des âges.
- favoriser la pratique ludique des sports.
- permettre le choix et la gestion des activités par les adolescents.



M
A
I
S
O
N

D
E

Q
U
A
R
T
I
E
R

R
U
E

C
H
A
U
S
S
E

C
O
Q

Questionnaire "qualité de vie" 2001

Enquête sur la qualité de vie des habitants du centre : les résultats

Les membres de l'AHCVV habitent dans des rues bénéficiant des régimes suivants :

- rue à circulation 50km/h :	16.5%
- rue à circulation 30km/h :	12.9%
- rue résidentielle :	35%
- rue piétonne :	25.9%
- ne sait pas :	9.4%

Une majorité d'habitants réside dans les rues dites piétonnes ou résidentielles. Il est également intéressant de noter que près d'un habitant sur 10 ignore son régime de rue!!

Plaintes exprimées :

Une liste de problèmes a été proposée. Par ordre décroissant, les éléments suivants ont été retenus par les habitants :

- 65% Parking sauvage sur les zones piétonnes et résidentielles
- 49% Difficulté à trouver des places de parking dans les zones bleues pour lesquelles un macaron a été acquis :
- 45% Déjections canines
- 42% Saleté des rues - dépôts sauvages
- 41% Nuisances liées au bruit la nuit
- 37% Circulation excessive la nuit
- 35% Circulation excessive la journée
- 34% Manque de commerces de proximité
- 29% Difficulté à se parquer du fait de l'éloignement des places en zone bleue disponibles
- 12% Difficulté à trouver une place dans un des parkings couverts du quartier
- 9% Manque d'animations (fêtes, activités culturelles...)

En tête, le parking sauvage est déploré par 2 habitants sur 3. Un habitant sur 2 se plaint des difficultés à trouver des places de parc dans les zones bleues pour lesquelles des macarons ont été acquis, alors qu'environ 1 sur 3 se plaint de l'éloignement de ces places. Bon nombre d'habitants se trouvent donc confrontés à des voitures en stationnement illégal, alors qu'eux-mêmes peinent à trouver une place dans des zones bleues trop éloignées!

Diverses nuisances sont ensuite évoquées, avec en tête les déjections canines (!), puis la saleté des rues, le bruit la nuit.

Plus d'un habitant sur 3 se plaint de la circulation excessive, de jour comme de nuit.

A noter également qu'environ un tiers des habitants regrette le manque (sans doute croissant) de commerces de proximité.

A peine un habitant sur 10 souhaite trouver un parking couvert, ou encore regrette un manque d'animation.

Propositions :

Dans une deuxième partie, nous avons cherché à savoir quelles mesures étaient proposées pour remédier aux problèmes de trafic mentionnés dans la première partie. La réponse à cette question vise principalement à justifier les prises de positions que nous serons amenés à prendre ces prochains mois, notamment lors de concertations.

Au total, une forte proportion d'habitants (68%) ne se satisfait pas de la situation actuelle et souhaite une **plus grande restriction de la circulation** pour la Vieille-Ville.

Le passage à un **statut piéton permanent** est souhaité par 56% des habitants, par la mise en place de **bornes rétractables** fermant les rues en permanence, mais accessibles pour les ayant-droits (25%), ou par un passage à un **statut piéton**, sans bornes (43%).

Quand à la mise en place de **bornes rétractables**, elle est souhaitée par 44% des habitants, alors que seuls 31% des habitants souhaitent qu'elles ne soient fermées que la nuit et les jours fériés.

Dans le but de faire le point et de mieux connaître les préoccupations et vœux de nos membres, nous avons réalisé une enquête dont nous avons le plaisir de vous livrer les résultats dans ce journal.

Ce questionnaire a été envoyé en mai 2001 à l'ensemble des membres de l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville (AHCVV).

Sur les 320 questionnaires envoyés, 87 nous ont été retournés, soit un taux de réponse de 27%. Il s'agit d'un résultat dans la fourchette supérieure de ce qui est attendu lors de sondages de ce type, même s'il peut paraître a priori un peu bas.

Les questionnaires ont été remplis par des personnes vivant seules (n=22) ou par des familles (n=65), le tout totalisant 208 habitants, dont 57 enfants.

Par extrapolation, dans l'hypothèse que les personnes qui n'ont pas retourné le questionnaire présentent les mêmes caractéristiques familiales, on peut déduire que les 320 membres de l'AHCVV représentent une population totale d'environ 765 habitants, dont 210 enfants.

Pour ces derniers résultats, il convient de préciser que plusieurs propositions pouvaient être choisies. En conséquence, le taux de réponse réduit pour l'option des bornes fermées la nuit peut s'expliquer par le fait que beaucoup d'habitants lui ont préféré l'option d'un statut piéton complet. Autrement dit, ce faible score est la conséquence du fait qu'une majorité d'habitants souhaite des restrictions plus conséquentes qu'une simple fermeture la nuit.

Un renforcement des contrôles de police, y compris la nuit, est souhaité par 57% des habitants.

Des aménagements urbains ralentissant la circulation des véhicules et limitant le stationnement ne sont souhaités que dans 31% des cas. Les raisons de ce faible score restent à découvrir. Est-il la conséquence de craintes liées à des considérations esthétiques? Ou alors au souhait par la majorité d'un statut piéton, rendant ces aménagements inutiles?

On notera finalement que seuls 12% des habitants membres de l'AHCVV souhaitent un "retour" à un régime général "limitation 30 km/h" avec parking autorisé dans l'ensemble des rues. Il s'agit là d'une option tout à fait minoritaire. Ce score nous conforte donc dans les options que nous avons choisies de défendre.

Négociation

"zone piétonne contre parking" :

Historiquement, la proposition d'un compromis associant la création d'une zone piétonne avec la construction d'un parking rappelle de bien mauvais souvenirs à certains!

Toutefois, un tel échange de bons procédés pourrait être à nouveau proposé? (p.ex. piétonisation rue du Rhône ou Vieille-Ville contre agrandissement du Parking du Mont-Blanc). Face à un tel choix, il était nécessaire de sonder nos membres.

Une majorité relative de 48% de nos membres se déclare **favorable** à ce compromis, 34% y sont **opposés**, alors que 18% sont sans opinion.

Par rapport à ce thème sensible, les avis restent donc partagés, même si une majorité est favorable à un compromis somme toute potentiellement raisonnable.

Commentaires et suggestions :

En plus des réponses aux questions décrites plus haut, nous avons relevé les remarques complémentaires exprimées par les membres. Cette partie nous donne des renseignements d'ordre plus qualitatifs, mais néanmoins précieux par rapport aux aspects originaux qu'ils sont susceptibles d'amener.

Nous avons groupé les commentaires en plaintes et suggestions, selon le même principe que les questions 1 et 2 respectivement.

Plaintes :

Excès de vitesse avec danger pour les piétons (5x), pas de contrôle des motos (2x), abus de parking des "ayant-droits" (5x), non respect des voies cyclables.

Difficulté à garer en zone bleue, notamment du fait de l'absence de contrôles (4x), manque de places 30 min., manque de places Parking Saint-Antoine pour les habitants, macaron trop cher (2x), manque d'attaches pour les vélos.

Trop d'antiquaires, d'établissements publics ou de bureaux (6x), manque de logements HBM-HLM, absence de distributeur d'argent

Tags sur les murs (3x), prostitution, insécurité nocturne
Bruits divers (hélicoptères, ambulances, voirie, petit train) (3x)

Suggestions :

Autoriser les habitants à parquer sur les zones parcomètres, ou près de chez soi, réserver des places pour les habitants (6x), Accès des proches dans les zones piétonnes (2x)

Interdire le parking dans la Vieille-Ville

Ouvrir des bistrots sur la Rôtisserie, une boucherie, une Coop ou Migros en Vieille-Ville

Développer les transports publics dans le centre (3x)

Pose de ralentisseurs, fermer les chaînes des zones piétonnes concernées, installer plus de poubelles publiques

Supporter les nuisances liées au centre, arrêter de "tout réglementer"

Au total on remarque que bon nombre de remarques concernent la circulation souvent vécue comme incontrôlée, alors qu'en même temps le parking des habitants reste difficile. Diverses plaintes sont rapportées, parfois surprenantes. Des suggestions en découlent assez logiquement, d'autres sont plus originales. Enfin, deux sondés nous invitent à supporter les conditions actuelles...

Conclusion :

Même si le fait de vivre au centre ville reste un privilège, nous nous rendons compte à la lecture des résultats de cette enquête que bon nombre de problèmes sont déplorés par les habitants membres de notre association. De manière prévisible, les **conditions de circulation** sont au premier rang de ces problèmes. La situation actuelle est ressentie par une majorité comme tout à fait **inacceptable**. La gabegie qui y règne ne trouve d'équivalent que dans le reste du canton! L'architecture de la Vieille-Ville se dégrade. Le trafic, par les nuisances et la pollution qu'il entraîne, y contribue de manière importante. Malgré nos demandes, de même que celles de particuliers et des autres associations du quartier, la police reste peu active. Elle n'est en tout cas pas à même de contrôler un trafic qui est toutefois bien mieux maîtrisé une fois passées nos frontières cantonales!

En prolongement de ce constat et de manière prévisible, une majorité souhaite un renfort des mesures de circulation. De fait, **56% des habitants membres souhaitent une piétonisation de la Vieille-Ville**, alors que seuls 12% d'entre eux souhaitent un élargissement de ce régime. Un **renforcement des contrôles de police** est également souhaité par une majorité d'habitants.

Il faut cependant noter le score relativement bas obtenu par l'option "bornes". Cette option est manifestement moins populaire que celle d'un statut piéton permanent. Le questionnaire n'était pas spécifiquement orienté sur ce thème. Nous sommes donc dans l'impossibilité de savoir si les 66% d'habitants qui ne se sont pas prononcés sont contre les bornes ou "sans opinion". Si nécessaire, nous consulterons à nouveau nos membres sur ce sujet spécifique. Quoi qu'il en soit, il convient de rappeler que lors de la dernière assemblée générale, le principe d'une mise en place de bornes a été approuvé par une très forte majorité.

A noter également qu'une majorité se dégage pour un compromis "zone piétonne contre parking". Si les habitants souhaitent un changement radical par rapport aux conditions actuelles, il semble qu'ils restent pragmatiques et ouverts à une négociation permettant de ménager des intérêts a priori divergents.

A quoi sert un tel questionnaire? Nous avons en tout cas la satisfaction de découvrir que les réponses apportées sont en accord avec les opinions défendues par le comité de l'AHCVV. En conséquence, nous nous efforcerons de les défendre avec d'autant plus de conviction dans les prochaines années.